

ANGERS, le 2 avril 2012

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ANGERS

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le procureur de la République  
Près le tribunal de grande instance d'ANGERS

à

Madame GRIESSER BETTEX  
20 Avenue Patton  
49000 ANGERS

**objet** : votre courrier en date du 26 mars 2012  
**n.réf.** : 57A22/11

Madame,

Pour faire suite à vos nouveaux courriers des 13 février et 26 mars 2012, je ne puis que me référer à mes précédentes réponses des 14 décembre 2011, 09 janvier et 10 février 2012.

Je n'ai aucune qualité désormais pour intervenir dans cette instance concernant la garde de votre fille et tranchée par le juge suisse.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma parfaite considération.

Le procureur de la République



Brigitte ANGIBAUD